

## AXA Assurance Maroc **Opération actionnariat salarié 2007**

En phase avec les objectifs de croissance fixés par Ambition 2012, les résultats du Groupe AXA sont le fruit du travail et de l'implication de ses 150.000 collaborateurs à travers le monde. Afin de renforcer le lien existant avec ses collaborateurs et les associer étroitement aux développements et aux résultats futurs du Groupe, AXA, comme chaque année, propose à ses collaborateurs, dans le monde entier, de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. L'opération 2007, intitulée "Shareplan 2007", s'est déroulée dans 37 pays du lundi 24 septembre au mardi 9 octobre 2007.

Sur le plan financier, il s'agit d'une émission d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le nombre maximum de titres pouvant être émis s'élève à 65.502.183 actions, correspondant à une augmentation de capital d'un montant nominal de près de 150 millions d'euros.

Au Maroc, les actions sont cédées selon une formule "à effet de levier" qui présente de nombreux avantages : une décote de 14,25% par rapport au cours de référence ; un versement initial multiplié par 10 grâce à un apport bancaire complémentaire moyennant une rétrocession à la banque de 25% de l'éventuelle plus value et les dividendes et la garantie de percevoir, à la sortie, 100% du versement initial.

La souscription est ouverte à tout salarié d'AXA Assurance Maroc titulaire d'un contrat à durée indéterminée présent à l'effectif à l'ouverture de la souscription et disposant d'une ancienneté de 3 mois minimum acquise sur la période du 1er janvier au 24 septembre 2007. Le collaborateur intéressé peut investir la somme qui lui convient en se portant acquéreur de parts du FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise) dans la limite de 2,5% de sa rémunération annuelle brute. Les salariés ayant participé à Shareplan 2007 doivent conserver les parts du fonds pendant cinq ans, soit jusqu'au 2 juillet 2012, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé.

Pour rappel, plus d'un salarié sur deux est actionnaire du groupe AXA via compte nominatif ou FCPE. L'opération Shareplan 2006 a totalisé un investissement de 375 millions d'euros. Au 1er janvier 2007, 4,98% du capital du groupe et 6,48% des droits de vote étaient détenus par des salariés.